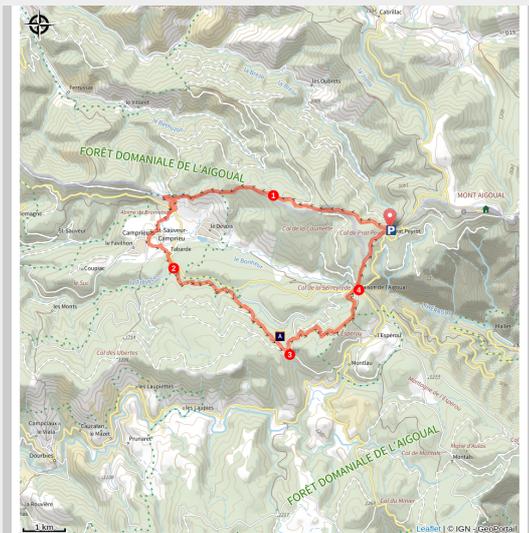


Les 5 cols du Bonheur

CC Causses Aigoual Cévennes - Terres solidaires - Val-d'Aigoual



Vallée du Bonheur (© B. JAURE - Gard Tourisme)

Découvrez le cadre enchanteur de la vallée du Bonheur et ses fleurs printanières. Parcourez les chemins entre pâturage et forêt en montant à la station de ski gardoise de Prat Peyrot. Echauffez-vous bien pour attaquer la grimpette!

Ce parcours assez accidenté et technique à la descente vous permet de découvrir la vallée perchée du Bonheur, avec de jolis points de vue sur les forêts et sommets environnants. Le passage au col de la Serreyrede offre également une belle perspective sur le versant sud du massif, avant d'attaquer une belle montée pour revenir au départ.

Audioguidage du parcours disponible via l'appli smartphone Rando Gard téléchargeable sur App Store et Google Play

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 45

Longueur : 19.0 km

Dénivelé positif : 470 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et Flore,
Point de vue

Itinéraire

Départ : Val d'Aigoual - Prat Peyrot

Arrivée : Val d'Aigoual - Prat Peyrot

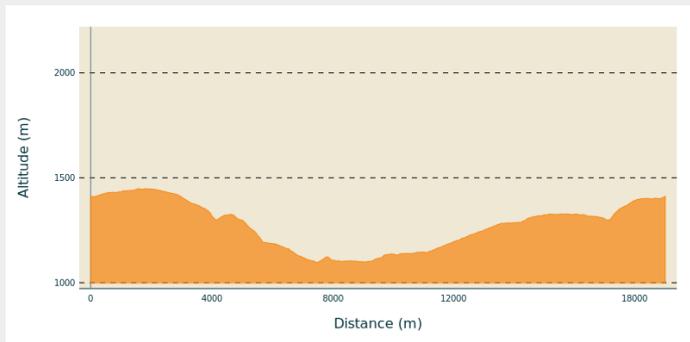
Balisage :  GR  Réseau local (balisage jaune et mobilier signalétique)  VTT

Communes : 1. Val-d'Aigoual

2. Saint-Sauveur-Camprieu

3. Dourbies

Profil altimétrique



Altitude min 1096 m

Altitude max 1448 m

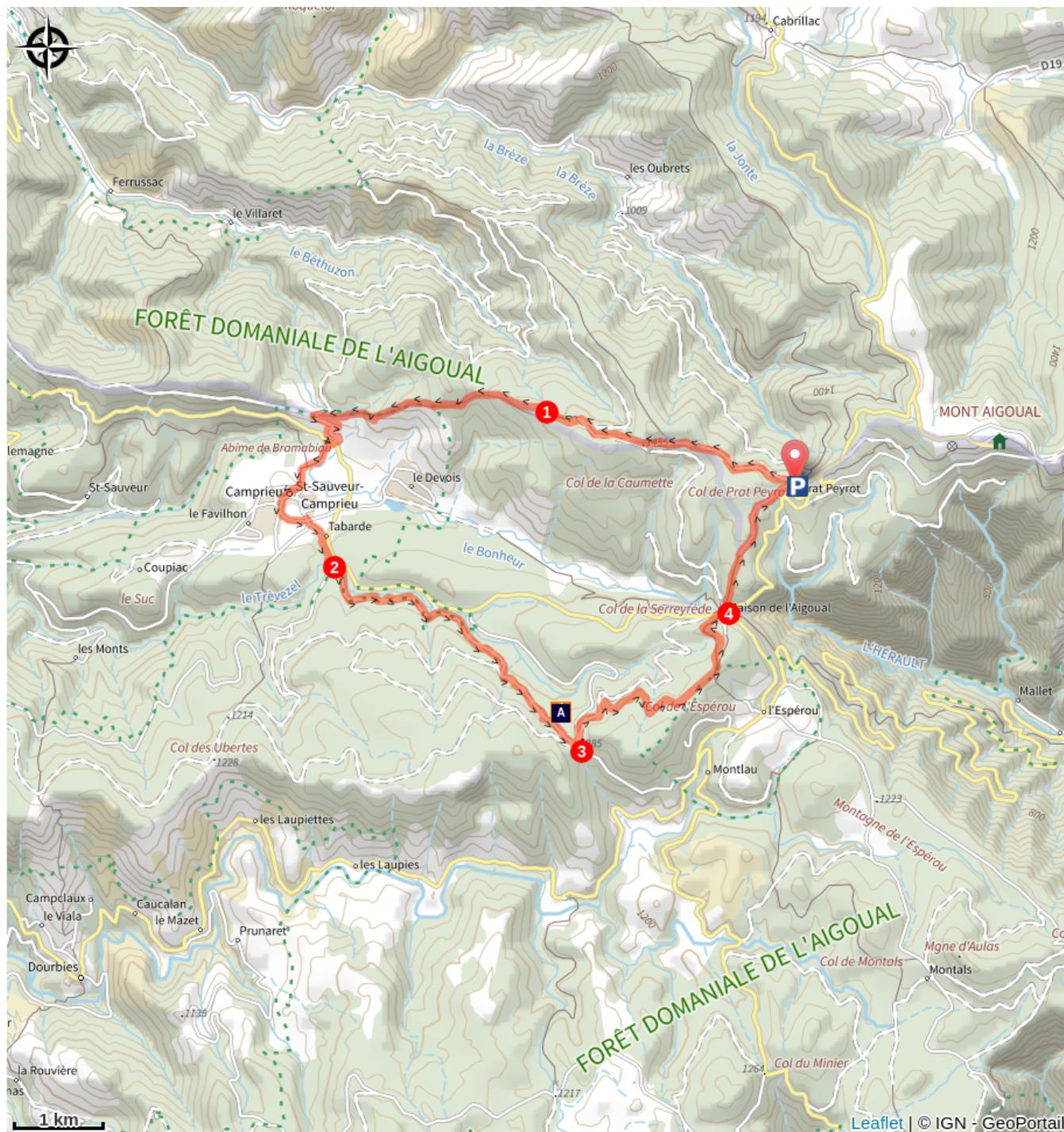
Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en ***italique gras*** et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous:

D - Au départ de la « ***STATION DE PRAT PEYROT*** », partir en suivant les carrefours « ***Les Fayards*** » / « ***COL DE LA CAUMETTE*** ».

1. Puis dans la descente (à 1,2km environ après « ***COL DE LA CAUMETTE*** »), ne pas rater le croisement à gauche et suivre le monotracer jusqu'à « ***LA CROIX DE FER*** ». Redescendre à gauche vers « ***L'Aubespi*** » / « ***PERTE DE BRAMABIAU*** » puis « ***Mairie*** ». Traverser le village de « ***CAMPRIEU*** » par « ***La Croix Basse*** » puis suivre « ***le Cros*** » / « ***Tabarde*** » / « ***MAISON DU BOIS*** ».
2. À « ***MAISON DU BOIS*** », suivre la direction « ***COL DE FAUBEL*** » en passant par « ***Tailladette*** » / « ***Taillade*** » et « ***Bois de l'Agre*** ».
3. À « ***COL DE FAUBEL*** » traverser la RD986A ( Prudence !) pour prendre en face la piste qui part sur la gauche en direction de « ***COL DE L'ESPÉROU*** ». À « ***La Pépinière*** », prendre à droite sur « Montlau » et rejoindre « ***COL DE L'ESPÉROU*** ». Poursuivre jusqu'au « ***COL DE LA SERREYRÈDE*** » via « ***Serre de Favatel*** » / « ***Le Trévezel*** ».
4. Arrivé au « ***COL DE LA SERREYRÈDE*** » prendre en face la draille des GR® 7 / 60 / 66 pour remonter à la « ***STATION DE PRAT PEYROT*** » via « ***Le Fangas*** ».

Parcours issu du cartoguide de la collection départementale Espaces Naturels Gardois "Massif de l'Aigoual" et du topoguide VTT "Espace VTT du Massif de l'Aigoual"

Sur votre chemin...



 Forêt d'Exception (A)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.lio-occitanie.fr/

Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Val d'Aigoual, station Prat Peyrot à 31km au nord du Vigan par les RD999 et 986

Parking conseillé

Station Alti Aigoual

Source



Itinéraire proposé par
Pôle Nature Aigoual
[https://](https://caussesaignoualcevennes.fr/competences/pole-4-saisons/)

[caussesaignoualcevennes.fr/
competences/pole-4-saisons/](https://caussesaignoualcevennes.fr/competences/pole-4-saisons/)

Sur votre chemin...



Forêt d'Exception (A)

La forêt domaniale de l'Aigoual (Gard et Lozère) est engagée depuis 2013 dans la démarche nationale Forêt d'Exception®, qui vise à "distinguer des projets territoriaux rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées". La forêt a obtenu ce label en 2019.

Les forêts engagées dans la démarche Forêt d'Exception ont vocation à servir d'exemple, également de lieu d'expérimentation, en matière de gestion multifonctionnelle, durable et concertée. Elles doivent également être intégrées à leur territoire et servir de leviers du développement économique local.

La forêt domaniale de l'Aigoual présente une superficie de 16 124 hectares. La ligne de crête reliant le Mont Aigoual, le col de la Serreyrède, l'Espérou, le col de la Lusette, le col du Minier, le pic de St Guiral constitue la ligne de partage des eaux entre celles qui s'écoulent vers l'Atlantique et celles qui rejoignent la Méditerranée.

Crédit photo : © A. GRIFFON - Dpt30